

## Le conseil municipal a débattu du PADD

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 9 février sous la présidence du maire, André Ferrand. L'un des temps forts de la rencontre fut la présentation aux conseillers du PADD (projet d'aménagement et de développement durable), document de base essentiel à l'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) qui va remplacer le POS. Les orientations générales de ce document n'ont pas été remises en cause, le débat ayant porté plus particulièrement sur le rythme de croissance des constructions qui devrait être régulier afin d'assurer par exemple un équilibre des effectifs scolaires...

Compte administratif : Il retrace l'exécution du budget de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice ; compte général, assainissement, eau et photovoltaïque ont été étudiés. Monsieur le maire ayant quitté la séance, ces quatre comptes tous positifs sont adoptés à l'unanimité.

Boulodrome : Des travaux d'aménagement du boulodrome sont décidés et comporteront un volet éclairage. Le conseil donne son aval au maire pour effectuer toutes démarches et signatures utiles à la mise en application de cette délibération. Des subventions seront demandées.

Prévention routière : La somme de 170€ de subvention sera versée à la prévention routière qui intervient régulièrement dans les écoles.

Divers : Dans le cadre de l'aménagement de l'Espace des Truffoles, la commission Environnement étudie actuellement l'emplacement des cases de stationnement. D'autre part, un dossier de subvention sera déposé auprès du Conseil Départemental pour la création en ce lieu d'un espace de co-voiturage.